

AGILE.CH s'engage pour l'inclusion, l'égalité et l'autodétermination des personnes handicapées dans le sens d'une politique nationale du handicap.

AGILE.CH participe à la session des personnes handicapées 2023

Le 24 mars 2023 aura lieu au Palais fédéral la première session des personnes en situation de handicap. Il y sera question de la participation politique et de l'accessibilité aux structures politiques pour les personnes vivant avec un handicap. [Plus d'infos sur la session des personnes handicapées.](#)

Conformément à notre devise «Rien sans nous.», AGILE.CH a également son mot à dire en la matière.

En tant qu'organisation d'autoreprésentation qui s'engage pour la participation politique des personnes avec handicap, AGILE.CH est représentée par les **politiciennes expérimentées Simone Leuenberger et Maud Theler dans la commission consultative** pour les personnes handicapées. Cette commission a élaboré le contenu de base de la session. Une résolution sur le thème de la participation politique et des droits politiques des personnes handicapées a ainsi vu le jour. Elle sera discutée et adoptée lors de la session du 24 mars.



Simone Leuenberger, députée au Grand Conseil du canton de Berne, collaboratrice scientifique d'AGILE.CH et directrice de l'organisation de branche [InVIEduel](#)



Maud Theler, députée valaisanne, assistante sociale, membre du comité de Cerebral Valais, présidente du Forum Handicap Valais/Wallis et membre du comité d'AGILE.CH

«La Suisse, l'une des plus anciennes démocraties du monde, exclut du discours politique 1,8 million de citoyen-nes avec handicap. Je veux changer cela. Et pour cela nous devons nous rendre visibles. La session sur le handicap n'est qu'un début.»

Simone Leuenberger

«Nos» parlementaires à la session des personnes handicapées du 24 mars 2023

Les personnes qui débattront de la résolution lors de la session des personnes handicapées ont été élues au moyen d'un vote en ligne. Plus de 200 personnes avec handicap se sont portées candidates pour les 44 sièges du Parlement. **Deux membres du comité d'AGILE.CH** ont notamment été élu-es:

Hadja a Marca-Kaba de Courgenay (JU), éducatrice sociale et spécialiste de la surdité, présidente des Jeunes sourds du Jura et Berne francophone (JSJB), membre de l'Association pour les langues parlées complétées (ALPC) et de l'Association suisse des parents d'enfants déficients auditifs (ASPEA). Hadja siège au comité d'AGILE.CH depuis 2021.



«Moi-même sourde de naissance, je ressens le besoin de défendre la cause des personnes en situation de handicap auditif, un handicap invisible et méconnu du grand public, des autorités et des politiciens. Il existe des injustices, de la discrimination et des articles de loi souvent peu, voire pas adaptés du tout, et qui ne répondent ni aux besoins des personnes atteintes de déficience auditive, ni à ceux d'autres personnes en situation de handicap. Au fil du temps, j'ai compris que, pour pouvoir changer les choses, c'est en priorité au monde politique qu'il faut s'adresser, afin d'avancer ensemble, et que les recommandations de la CDPH deviennent enfin une réalité.»

Bruno Facci de Ganterschwil (SG), président de la faïtière des associations de proches de malades psychiques (VASK Suisse). Bruno siège au comité d'AGILE.CH depuis 2019.



«Trop de droits des personnes handicapées de l'ONU ne sont pas encore appliqués en Suisse. Le comité de l'ONU l'a également constaté lorsqu'il a examiné les mesures prises par la Suisse en 2022. A mon sens, les personnes avec un handicap psychique sont particulièrement touchées par cette situation. Je m'engage pour que la politique prenne enfin conscience de cette lacune et agisse.»

À ne pas manquer! La session des personnes handicapés dure de 13h30 à 16h45 et est retransmise en direct sur Internet.